



Dimanche 24 avril 2022

2^{ème} dimanche de Pâques
Dimanche de la Divine Miséricorde

Bulletin n° 1287

L'OCTAVE DE PÂQUES

Depuis déjà une semaine, nous sommes entrés dans le **temps de Pâques**. Le mot lui-même mérite que l'on s'y arrête un peu. Pâque signifie le passage, comme celui de la mer rouge par les hébreux conduits par Moïse. Il désigne aussi l'agneau (pascal) que l'on mange pour commémorer cet événement. Le **temps de Pâques** est une période qui dure 50 jours, jusqu'à la Pentecôte. Elle aussi calquée sur le temps qui s'écoule entre deux fêtes juives ; la pâque juive donc et la fête de Chavouot qui, elle, commémore la remise des tables de la Loi à Moïse. Dans le calendrier catholique, cette période de cinquante jours commence par **une semaine très particulière**. Souvent on n'en voit pas bien le caractère propre et quelle importance elle peut avoir.

En fait, durant huit jours à compter du dimanche de Pâques, l'Église nous propose de **célébrer chaque jour solennellement la Résurrection du Christ**. Ce qui veut dire que concrètement, chaque jour de l'octave, les fidèles qui se réunissent à l'église quand cela est possible, célèbrent solennellement la Pâque du Christ.

La solennité de l'octave s'exprime par le chant de l'Hymne à la gloire de Dieu qui commence par les paroles suivantes : "Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur terre aux hommes..." puis est proclamée solennellement la résurrection. Durant l'octave, chaque jour, est célébrée la messe de Pâques avec les mêmes prières et le même faste. Pourquoi une telle insistance sur la **fête de la résurrection** ? On s'en doute, c'est pour signifier que la foi chrétienne s'inscrit d'abord dans le fait de la résurrection du Christ et donc la nôtre.

Ce qui importe ici, c'est de constater qu'avec la résurrection du Christ, c'est une nouvelle humanité qui advient. Une création nouvelle, car renouvelée dans le sang de l'Agneau (Apocalypse 12,11). Durant toute la semaine de cette octave nous avons l'occasion d'approfondir le sens de ce que cela peut vouloir dire concrètement pour chacun. Prenons l'exemple de la pandémie qui s'apaise maintenant. La nouvelle création apparaît toujours à la suite de l'ancienne. En quoi la pandémie a-t-elle changé le monde et chacun personnellement ? Ce n'est pas certain qu'elle provoque un renouvellement total, à l'image d'une nouvelle création... Une fois le danger passé, il nous semblerait bien légitime de revenir à la situation antérieure, surtout lorsque cela nous convient.

Ce qu'il y a de particulier, c'est le fait que la foi chrétienne est fondée sur une **conviction intime**, très profonde, à savoir que **la vie est plus forte que la mort**.

Cette espérance, la foi chrétienne la tire de cette puissance d'amour qui s'exprime à travers le pardon. Depuis, que le pape Jean-Paul II a instauré en l'an 2000, le dimanche de la fin de l'octave comme **dimanche de la Miséricorde**, cette fête met en lumière la réalité de la création nouvelle à laquelle l'on accède par le pardon qui rend possible la vraie communion avec Dieu et avec nos frères.

Le chrétien heureux de participer à sa façon à ce renouvellement sera un témoin actif, attentif à la participation de tous à cette nouvelle création.

Père Joël Urion

Vie de la paroisse

Ont rejoint la Maison du Père

Marie-Thérèse LARROQUE

Marie-Thérèse LEMOINE

Michel CARRÉ

Xavier CHATELAIN

Arlette PAGE

- Samedi 23 avril Messes → **18 h 30**, à l'église Saint-Joseph-des-Montôts
messe dominicale

- **Dimanche 24** **2^{ème} dimanche de Pâques**
Dimanche de la Divine Miséricorde
Messes → **8 h 30**, au monastère du Carmel
10 h, au sanctuaire Sainte-Bernadette
10 h 30, à la cathédrale
18 h 30, au monastère de La Visitation

- Mardi 26 Messe → **8 h**, à la chapelle du lycée l'Espérance (laudes à 7 h 50)

- Jeudi 28 Méditation du chapelet, à **15 h 30**, dans la chapelle de l'Espace Bernadette
Adoration du Saint-Sacrement, de **17 h à 18 h**, au monastère de La Visitation

- Vendredi 29 Messe → **18 h**, à l'église Saint-Etienne

- Samedi 30 Messe → **18 h 30**, à l'église Saint-Joseph-des-Montôts, messe dominicale

- **Dimanche 1^{er} mai** **3^{ème} dimanche de Pâques**
Messes → **8 h 30**, au monastère du Carmel
10 h, au sanctuaire Sainte-Bernadette
10 h 30, à la cathédrale
18 h 30, au monastère de La Visitation

**Autres messes quotidiennes en semaine : 8 h 30 (sauf le lundi : 18 h), monastère du Carmel ;
11 h, monastère de La Visitation ; 11 h 30, sanctuaire Ste Bernadette**

Faire dire une messe, le plus beau des cadeaux

Beaucoup de paroissiens me demandent pourquoi et comment faire dire une messe. Voici donc quelques explications :

L'intention : L'intention de messe la plus courante est de prier pour les défunts, pour qu'ils accèdent à la plénitude de la lumière de Dieu par l'action du Christ ressuscité, actualisée dans l'Eucharistie célébrée. Le prêtre cite l'intention au memento des défunts dans la prière eucharistique.

On peut aussi prier pour des jeunes mariés, des nouveaux prêtres, un malade, pour un parent, un ami, pour soi-même, pour la vie du monde, pour la vie de l'Église... en action de grâces pour des noces d'or ou d'argent, pour un jubilé sacerdotal, pour une guérison, une paix retrouvée... Pour garder une certaine discrétion, on indiquera alors que l'on prie pour « une intention particulière ».

L'offrande : Le montant de l'offrande est proposé par l'Assemblée des Évêques. Mais en aucun cas la grâce reçue ne dépendra de la somme ! Pour une messe, l'offrande s'élève actuellement à 18€. Le fidèle se montre ainsi solidaire de la vie de l'Église par son offrande. On peut faire une neuvaine (9 messes sur 9 jours) ou un trentain grégorien (30 jours).

Pourquoi faire dire une messe à une intention particulière ? : Le sacrifice de la messe est une eucharistie, c'est-à-dire une action de remerciement, de louange et de joie pour le sacrifice de Jésus qui réconcilie l'homme avec son Père. Il est offert en mémoire de la Sainte Cène que célébra Jésus-Christ lui-même une fois et pour tous : "*Ceci est mon corps livré pour vous. Ceci est mon sang versé pour la multitude.*" L'Église permet aux fidèles de s'associer plus étroitement à ce sacrifice offert pour tous par une intention particulière confiée au célébrant, à qui on a toujours reconnu la possibilité de joindre cette intention particulière à l'intention générale.

La messe n'a pas de prix. Mais dès les origines, les fidèles ont voulu participer à l'Eucharistie par des offrandes en nature ou en espèces. Elles étaient destinées à assurer les frais du culte, la subsistance des prêtres, la vie de l'Église. C'est l'origine de la pratique des "honoraires de messe", qui date du VIII^e siècle et qui s'enracine dans l'Ancien Testament où le prêtre recevait une part des sacrifices faits à Dieu. Le code de droit canonique légitime cette pratique et la régit. La vie matérielle de l'Église et de vos prêtres repose sur cette contribution volontaire des fidèles.

Père Joël Urion